

# Les mentions obligatoires d'un site internet



Identification  
du micro-  
entrepreneur

Conditions  
générales de  
vente

Traitement  
des données  
personnelles

**UPSME**

LE TRAIT D'UNION  
DES MICRO-ENTREPRENEURS

# Les mentions obligatoires d'un site internet

## L'identification du micro-entrepreneur Les mentions légales

Les mentions légales sont les informations qui permettent à l'internaute d'identifier le propriétaire du site, ainsi que le responsable de la publication.

Les mentions légales sont obligatoires sur tout site internet professionnel et doivent être facilement accessibles.

Elles peuvent être insérées dans vos conditions générales de vente (CGV) ou dans une page dédiée « mentions légales »

Vous devez renseigner les informations suivantes :

- Identité de l'entreprise : votre nom, prénom et adresse. Si vous êtes entrepreneur individuel (y compris, micro-entrepreneur), vos nom et prénom sont accompagnés de la mention entrepreneur individuel ou des initiales EI.
- Numéro d'immatriculation au RCS: RCS : Registre du commerce et des sociétés
- Mail et numéro de téléphone pour contacter votre entreprise
- Numéro d'identification à la TVA (si le micro-entrepreneur y est assujetti)
- Identité de l'hébergeur: Entreprise en charge de stocker sur ses serveurs les données du site internet du site : nom ou dénomination sociale, adresse et numéro de téléphone

**Attention : le manquement à cette obligation d'information est puni d' 1 an d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.**



# Les mentions obligatoires d'un site internet

## Les conditions générales de vente du micro-entrepreneur

Les conditions générales de vente (CGV) encadrent les relations commerciales. Elles informent vos clients de leurs droits et obligations lors de la vente de vos produits et/ou de vos services.

Cette obligation de transparence permet de réduire considérablement le risque de litige entre vos clients et vous-même.

Le caractère obligatoire et le contenu des conditions générales de vente varient selon que votre offre de biens ou de services est adressée à des particuliers ou à des professionnels.

Les conditions générales de vente doivent contenir les informations suivantes :

- Caractéristiques essentielles des biens et/ou services
- Prix TTC: TTC : Toutes taxes comprises en euros
- Frais, date et modalités de livraison
- Modalités d'exécution du contrat
- Modalités de paiement : modes de paiement autorisés et question du retard de paiement.
- Droit de rétractation : délai et conditions pour annuler et renvoyer la commande.
- Garantie légale de conformité: Garantie contre tous les défauts de fabrication lors de l'achat ou de la livraison d'un produit et garantie des vices cachés: Garantie contre un défaut rendant la chose impropre à l'usage auquel elle est destinée, ou qui diminue tellement cet usage que l'acquéreur ne l'aurait pas achetée ou l'aurait achetée à moindre prix s'il en avait eu connaissance
- Garantie commerciale et service après vente : coût de la communication à distance
- Durée du contrat et conditions de résiliation, s'il y a lieu
- Caution ou garantie à fournir par le client, s'il y a lieu
- Durée minimale des obligations contractuelles du client, s'il y a lieu
- Existence d'un code de conduite applicable au contrat, s'il y a lieu
- Modalités de règlement des litiges : tribunal compétent et possibilité de recourir à un médiateur

**Attention : le manquement à cette obligation d'information est puni de 3 000 € d'amende.**



# Les mentions obligatoires d'un site internet

## Le traitement des données personnelles et utilisation des cookies

L'utilisation d'un site internet implique de respecter les obligations liées à la protection des données personnelles des internautes (utilisateurs du site)

Une donnée personnelle fait référence à toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou non, grâce à un identifiant ou à un ou plusieurs éléments propres à son identité.

Il peut s'agir par exemple d'un nom, d'un prénom, d'une adresse électronique, d'une localisation, d'un numéro de carte d'identité, d'une adresse IP, d'une photo.

Sur votre site marchand, vous pouvez collecter ces données personnelles pour constituer des fichiers de clients à condition de respecter la réglementation en vigueur.

Ainsi, au-delà d'une obligation générale de sécurité et de confidentialité des données personnelles recueillies, vous avez 2 obligations à respecter :

- **Informer l'internaute**
- **Obtenir le consentement de l'internaute**



# Les mentions obligatoires d'un site internet

## Le traitement des données personnelles et utilisation des cookies : l'information de l'internaute

La collecte des données personnelles doit être réalisée de manière transparente. Ainsi, vous devez informer l'internaute sur votre site internet au moment de la collecte des données (lorsqu'il remplit un formulaire de contact, par exemple) et en cas de modification ultérieure de leur utilisation.

Vous devez indiquer les informations suivantes :

- Identité et coordonnées de l'organisme responsable du traitement informatique des données personnelles : le délégué à la protection des données (DPO) par exemple
- Finalité poursuivie par le traitement : à quoi vont servir les données personnelles collectées
- Base légale justifiant le traitement : il peut s'agir du consentement de l'internaute, du respect d'une obligation prévue par un texte juridique, de l'exécution d'un contrat, etc.
- Caractère obligatoire ou facultatif du recueil de données personnelles : les conséquences pour l'internaute en cas de non-fourniture des données.
- Destinataires des données personnelles : qui va recevoir et accéder aux données.
- Durée de conservation des données personnelles
- Droits de l'internaute : le droit de refuser la collecte, le droit d'accéder, de rectifier et d'effacer ses données.
- Droit de l'internaute d'introduire une réclamation auprès de la Cnil: Cnil : Commission nationale de l'informatique et des libertés
- Au besoin, existence d'un transfert des données personnelles vers un pays n'appartenant pas à l'Union européenne

L'information doit être délivrée de manière concise, transparente, compréhensible et aisément accessible, en des termes clairs et simples.

**Attention : le manquement à cette obligation d'information est puni d'une amende de 1 500 €.**



# Les mentions obligatoires d'un site internet

## Le traitement des données personnelles et utilisation des cookies : obtenir le consentement de l'internaute

Il existe des situations dans lesquelles l'information seule de l'internaute ne suffit pas. Vous devez en plus obtenir son consentement lorsque vous procédez à l'une des démarches suivantes :

- Envoi de courriels commerciaux (newsletter) : vous devez recueillir l'accord explicite de l'internaute à moins qu'il ait déjà acheté un produit similaire dans votre entreprise ou qu'il s'agisse d'un professionnel. Vous devez aussi lui donner le moyen de refuser la réception de nouvelles publicités en proposant une désinscription en fin de mail.
- Utilisation de cookies : il s'agit des traceurs qui analysent la navigation, les déplacements et les habitudes de consultation ou de consommation de l'internaute pour permettre l'affichage de publicités ciblées.

Vous devez permettre à l'utilisateur de consentir par un acte positif clair : une demande de consentement effectuée au moyen de cases à cocher est facilement compréhensible par les utilisateurs. L'utilisation d'une case pré-cochée présumant du consentement de la personne est interdite.

Le silence des personnes, qui peut passer par la simple poursuite de leur navigation, doit s'interpréter comme un refus.

Vous devez également permettre à l'utilisateur de faire un choix par finalité : il est recommandé de permettre à l'utilisateur de donner son consentement de façon indépendante et spécifique pour chaque finalité (gestion de clientèle, enquête de satisfaction, opération de prospection, etc.).

Il est possible de proposer à l'utilisateur de consentir de manière globale à un ensemble de finalités, en intégrant des boutons « Tout accepter » ou « Tout refuser », mais uniquement si l'ensemble des finalités est présenté préalablement.



**Attention : le traitement des données recueillies sans consentement est puni de 5 ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende**

# Les mentions obligatoires d'un site internet

## Les solutions de l'UPSME pour mettre en conformité votre site internet

L'UPSME, en lien avec un cabinet juridique, a développé tout un panel de prestations qui vont permettre au micro-entrepreneur de mettre en place les solutions d'une mise en conformité de son site internet.

Des mentions légales à la politique de confidentialité, des conditions générales de vente à la médiation de la consommation, l'UPSME a tout prévu et imaginé.

### Mentions légales et politique de confidentialité de votre site internet comprenant :

La rédaction des deux documents (mentions légales et politique de confidentialité), prêts à être publiés par vos soins sur votre site internet, et accompagné d'un rapport complet sur les cookies présents sur votre site, vous indiquant ceux qui doivent faire l'objet d'un consentement de l'utilisateur (en dehors de ceux qui sont nécessaires au fonctionnement du site internet). Le coût de cette rédaction et de cet audit est de **80 €**.

**Commander les mentions légales et la politique de confidentialité de mon site internet – 80 €**

### Conditions générales de ventes pour particuliers et/ou professionnels comprenant :

La rédaction de ces documents vous permet de disposer des supports à utiliser sur votre site internet (CGV particuliers et/ou CGV professionnels, mais également au sein de votre micro-entreprise. Les CGV Particuliers sont basées sur le Code de la consommation, tandis que les CGV Professionnels sont basées sur le code du commerce. Les coûts de cette rédaction est de 80 € pour chaque CGV ou de 120 € pour les deux documents.

**Commander les CGV pour particuliers - site internet – 80 €**

**Commander les CGV pour professionnels – 80 €**

**Commander les CGV pour particuliers et professionnels – 120 €**

